



L'incapacité de travail attestée: routine ou casse-tête?

Vendredi 12 septembre 2025

En partenariat avec



SGTV
SSTMA

Schweizerische Gesellschaft
für Traumatologie und
Versicherungsmedizin
Société Suisse de
Traumatologie et de
Médecine des Assurances

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Chaque jour, nous évaluons la capacité de travail de nos patients dans le cadre de nos consultations. Mais nos décisions sont-elles toujours justes? Peut-on maîtriser toutes les conséquences d'une attestation d'incapacité, comme celles liées à une ordonnance médicale? Connaissons-nous, par ailleurs, ces conséquences? Qu'en est-il de l'intégration de cette évaluation dans le processus de guérison?

Ce qui constitue à première vue une tâche administrative simple peut s'avérer très difficile en y regardant de plus près: une situation complexe dans laquelle la responsabilité médicale se heurte aux directives légales, à des attentes individuelles ainsi qu'aux intérêts économiques. Ce contexte a des répercussions à long terme, non seulement sur les médecins confrontés chaque jour à des décisions délicates, mais aussi sur les patients, dont la santé et le retour dans leur environnement familial figurent au cœur des débats. Ce colloque consistera donc à analyser en détail les enjeux, les difficultés et les répercussions lorsque nous évaluons la capacité de travail.

Divers spécialistes et personnes impliquées nous exposeront leurs points de vue et transmettrons les règles fondamentales en vigueur. L'objectif est de mettre en lumière les exigences médicales, juridiques et éthiques et de montrer comment il est possible d'en tenir compte, les employeurs jouant également un rôle central à cet égard.

Nous nous réjouissons de votre participation à ce colloque ainsi que de nos échanges sur place au Welle7 à Berne ou en ligne.

Meilleures salutations

Suva

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Josef Grab', with a stylized flourish extending from the bottom left.

Dr Josef Grab
Médecin-chef
Division médecine d'assurance

Programme

Vendredi 12 septembre 2025

Welle7

Schanzenstrasse 5

3008 Berne

www.welle7.ch

09h00	Café de bienvenue	11h50	Buffet dînatoire
09h30	Mot de bienvenue Introduction sur l'attestation de l'incapacité de travail Marina Villa avec le Dr méd. Josef Grab	13h00	Les répercussions d'une incapacité de travail: témoignage d'une patiente (partie 2) Annina Bosshard
09h45	Et puis c'est arrivé ...: témoignage d'une patiente (partie 1) Annina Bosshard	13h15	Utilité et risques liés aux incapacités de travail pour causes psychiques Dr phil. Niklas Baer
10h00	Attester au quotidien les cas d'incapacité de travail dans un cabinet d'orthopédie Prof. Dr méd. Martin Majewski	13h55	Une analyse juridique Iris Herzog-Zwitter, docteure en droit
10h40	Les difficultés des employeurs confrontés aux absences de personnel liées à la santé Sabrina Ross	14h35	Discussion Questions du public
11h20	Attester l'incapacité de travail: un fil conducteur Dr méd. Stipe Krajinovic	14h50	Conclusion Dr méd. Josef Grab
		15h00	Apéritif

Animatrice

Marina Villa

Formatrice en médias et coach pour l'expression en public

www.marinavilla.ch

Intervenants et intervenantes

Niklas Baer, docteur en psychologie

Responsable du développement, WorkMed AG, centre consacré au travail et à la santé psychique

Annina Bosshard

Patiente, infirmière diplômée

Josef Grab, docteur en médecine

Spécialiste en chirurgie, membre de la FMH

Médecin-chef, division médecine d'assurance, Suva

Iris Herzog-Zwitter, docteure en droit

Chargée de la formation pour la Suisse alémanique à la Swiss Insurance Medicine,

juriste au Service juridique de la FMH, collaboratrice scientifique de l'asim

Stipe Krajinovic, docteur en médecine

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur,

membre de la FMH, chef de secteur, médecine d'assurance Suva

Martin Majewski, professeur, docteur en médecine

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur,

membre de la FMH, cabinet de groupe Schützenmatt, Bâle

Sabrina Ross

Responsable RH, Roth Échafaudages SA

Informations générales

Groupes cibles

Personnes intéressées par la médecine d'assurance

Langue

Interventions en allemand (avec interprétation simultanée en français)

Présentations PowerPoint en français et en allemand.

Crédits de formation continue

SIM: 4,5 crédits

SSOT: 4 crédits

SSC: 4 crédits

SSMT: 6 crédits

SPHD: 4 crédits

Frais d'inscription

Jusqu'au 12.08.2025: 175 CHF, ultérieurement: 200 CHF

L'inscription est validée après réception du paiement.

Le prix inclus l'accès aux exposés scientifiques et, en cas de participation sur place, au café de bienvenue, au buffet dînatoire et à l'apéritif.

Conditions de participation

Les annulations sont gratuites jusqu'au 31.08.2025.

En cas d'annulation à partir du 01.09.2025 comme de non-participation, les frais sont dus à 100 %. Les conditions générales sont applicables.

Inscription

Nous nous réjouissons de votre [inscription](#) d'ici au 7.9.2025.

Pour la participation en ligne, vous recevrez le lien par e-mail, la veille de la réunion.

Arrivée

[Welle7](#)

Organisation

Suva

Médecine d'assurance

Sonja Schnetzler

Fluhmattstrasse 1

6002 Lucerne

Tél. 041 419 56 34

event-versicherungsmedizin@suva.ch